

EXTRAIT DU REGISTRE AUX ARRETES DU MAIRE

Le Maire de la Commune de Dury (Somme) ;

VU les articles L 2211-1et L 2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Route et le Code Pénal ;

Considérant qu'à l'occasion de travaux de remplacement Poteaux pour le compte d'Orange sur la voie de Notre Dame de la Délivrance, il convient de prendre toutes mesures en vue d'assurer la sécurité des usagers de la route ainsi que celle des ouvriers travaillant sur le chantier ;

ARRETE

Article 1 - Pour permettre la réalisation de ces travaux, la circulation sera alternée et limitée à 30 km/h. Le stationnement de tous véhicules sera interdit au droit du chantier, à compter du lundi 18 mars 2024 et pendant la durée des travaux.

Article 2 - La signalisation sera assurée par la société CONSTRUCTEL – Parc d'activités des Chênes – Route de Tramoyes – 01700 LES ECHETS.

Article 3 - Madame la Maire, Monsieur le Directeur départemental des Polices Urbaines sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dury le 29 février 2024.

Pour le Maire,
L'adjointe déléguée,



Annie FARGE